Communiqué de presse

COP31 à Antalya : Trois revendications claires adressées au Conseil fédéral

Genève, 9 novembre 2026 - À l'occasion de la COP31 qui s'ouvre aujourd'hui à Antalya (Turquie), l'Alliance Climatique exige du Conseil fédéral une politique climatique nettement plus ambitieuse. Au cœur de ses demandes : un financement climatique international équitable, des mesures de mise en œuvre ambitieuses avec un zéro net d'ici 2035, ainsi qu'un plan concret pour la sortie des énergies fossiles.

L'Alliance Climatique, organisation faîtière regroupant plus de 170 organisations suisses de l'environnement, du développement et des droits humains, ainsi que des organisations ecclésiales et des syndicats, le rappelle : la Suisse accuse un retard par rapport à sa responsabilité internationale. À la COP31, le Conseil fédéral doit montrer sa couleur.

Concrètement, l'Alliance Climatique demande :

1. Renforcer le financement climatique équitable pour le Sud global

La Suisse doit verser des contributions substantielles et supplémentaires à l'objectif de financement climatique décidé à la COP29 (NCQG) - au lieu de continuer à rester en deçà de sa juste part. La contribution suisse doit être portée à 3 milliards de dollars par an d'ici 2035. Il est essentiel que ces moyens soient nouveaux et additionnels, et non pas détournés des budgets existants de l'aide au développement. De plus, la Suisse doit également contribuer au Fonds pour la réponse aux pertes et préjudices (FRLD). Les inondations soudaines au Népal en septembre sont une nouvelle preuve de l'urgence de disposer de davantage de moyens pour faire face aux dommages climatiques.

2. Atteindre les objectifs climatiques suisses

En janvier 2025, la Suisse a soumis son objectif national de réduction des émissions d'ici 2035 : une réduction de 65 % par rapport à 1990. Cet objectif est nettement trop bas : l'Alliance Climatique a démontré dans son Plan directeur climat publié l'an dernier comment un zéro net d'ici 2035 serait possible. Or, les

objectifs climatiques 2030 seront déjà manqués si la Suisse ne prend pas de mesures supplémentaires. Le Conseil fédéral doit s'assurer d'exploiter pleinement la marge de manœuvre légale à sa disposition. Si l'achat de certificats étrangers s'avère indispensable pour atteindre les objectifs fixés, celui-ci doit être financé selon le principe du « pollueur-payeur ». À cet effet, les taux de compensation des importateurs de carburants prévus à l'art. 28c de la Loi CO2 doivent être augmentés. Pour la période post-2030, l'objectif de réduction doit être atteint uniquement par des mesures nationales, sans compensation à l'étranger.

3. Concrétiser la sortie des énergies fossiles

Après avoir soutenu, il y a trois ans à la COP28, la résolution « Transition away from fossil fuels », la Suisse doit désormais présenter un plan national clair et concret. Cette feuille de route offre l'opportunité de s'attaquer tant à la consommation intérieure d'énergies fossiles qu'aux émissions que la Suisse cause par sa consommation et par ses flux financiers à l'étranger. La feuille de route doit obligatoirement comporter les deux points suivants : 1) une sortie de la dépendance au pétrole et au gaz d'ici 2035, avec des objectifs intermédiaires clairs, et 2) un plan pour la transformation du rôle de la place financière suisse, passant du financement d'infrastructures fossiles à celui des énergies renouvelables.

Citation de Bettina Dürr, membre du comité de l'Alliance Climatique et responsable du programme Justice climatique chez Action de Carême :

« À la COP31 à Antalya, la Suisse a l'occasion de montrer la contribution qu'elle apportera à la sortie des fossiles : elle doit fixer des directives claires au centre financier suisse pour ne plus investir dans les énergies fossiles, et signaler aux entreprises suisses qu'elles ne doivent plus entraver la sortie des fossiles dans d'autres pays au moyen de soi-disant accords de protection des investissements. Nous attendons la publication d'une telle feuille de route nationale. »

Citation d'Yvan Maillard Ardenti, coprésident de l'Alliance Climatique et expert en climat à l'EPER :

« Pour des millions de personnes dans le Sud global, la crise climatique est déjà une réalité - avec des pertes de récoltes, des inondations et des déplacements. La Suisse figure parmi les pays qui ont historiquement le plus contribué à la crise climatique. C'est une question de justice qu'elle s'acquitte désormais de sa juste part du financement climatique - avec de l'argent neuf, et non en détournant des fonds de la coopération au développement. »

Contacts média :

Bettina Dürr
Membre du comité de l'Alliance Climatique et responsable du programme Justice climatique à la Fastenaktion, sur place à Antalya
+41 79 745 43 53 (via Signal ou WhatsApp) / duerr@fastenaktion.ch

Yvan Maillard Ardenti
Coprésident de l'Alliance Climatique et expert en climat à la HEKS
+41 79 267 01 09 / yvan.maillard@heks.ch

À propos de l'Alliance Climatique : L'Alliance Climatique Suisse réunit plus de 170 organisations des domaines de l'environnement, du développement, des Églises et des syndicats, qui s'engagent ensemble pour une politique climatique suisse efficace et socialement juste, ainsi que pour un financement climatique équitable. Pour 2027, l'Alliance Climatique a déclaré une année d'action climatique et organise notamment la Méga-Manif pour le climat et la démocratie le 25 septembre 2027.